



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 23 mai 2018

Pour que les alpages restent un espace de cohabitation entre agriculture et tourisme.

Deux projets, deux partenaires complémentaires.

Randonneurs, chiens de protection, quelle est la situation ?

La Société d'Economie Alpestre de Savoie (SEA 73) et l'Agence Alpine des Territoires (AGATE) mettent en place dès cet été 2018 un nouveau dispositif d'enquête pour mieux connaître et comprendre ce qu'il se passe lors des rencontres entre pratiquants de la montagne et chiens de protection des troupeaux dans les alpages. Un questionnaire en ligne (<http://urlz.fr/6Wdn>) permettra de recenser les expériences de rencontre entre les randonneurs, trailers, vététistes... et les chiens.

Conscients des difficultés posées par la cohabitation actuelle entre les différents usagers des espaces montagnards savoyards et les chiens de protection des troupeaux, les partenaires souhaitent agir pour améliorer la situation.

« Mon expérience avec les patous » : c'est le titre du questionnaire en ligne qui sera opérationnel à partir du 1^{er} juin 2018, et qui s'adressera à toute personne ayant vécu une bonne ou une mauvaise expérience de rencontre avec un chien. Il s'agit d'une enquête assez précise pour connaître le déroulement de chaque rencontre. Elle regroupe notamment des questions sur le comportement de la personne et celui du chien, la description de la rencontre et ce qu'il s'est passé, le contexte, le ressenti de la personne.



FLASHEZ POUR RÉPONDRE !

- Quelle est la réalité des problèmes sur le terrain ?
- Sommes-nous en mesure de les localiser, les décrire et les quantifier ?
- Peut-on identifier les causes des rencontres désagréables ?
 - Chiens particulièrement agressifs ?
 - Comportements inadéquats des randonneurs ?
 - Contextes particuliers ?

A partir des recensements obtenus, l'objectif est de trouver des réponses à ces questions afin d'identifier les principales causes amenant à cette mésentente, et ainsi pouvoir y palier. L'intention est donc d'agir de façon adaptée pour améliorer la situation. Pour cela, un état des lieux semble impératif, et sera apporté par ce questionnaire. Tout témoignage sera bénéfique à l'analyse.

Pour que la diffusion soit efficace, il sera transmis à de nombreuses structures savoyardes telles que les offices de tourisme, les bureaux des guides, les refuges et gîtes, les structures du parc national de la Vanoise, les mairies et gendarmeries, les magasins de location de matériel de randonnée ou VTT...

Cette action est portée par la SEA73 et AGATE, avec le soutien financier et technique du Conseil Départemental de la Savoie et le soutien technique de la DDT73.

Pour tout renseignement, contactez Sébastien MAILLAND-ROSSET, chargé de la coordination de la SEA 73, au 04.79.33.83.16 ou à l'adresse suivante : smailland.sea73@smb.chambagri.fr.

Sensibiliser les randonneurs au pastoralisme et aux chiens de protection.

L'Agence Alpine des Territoires poursuivra cette année encore, avec l'aide de ses partenaires, sa campagne de sensibilisation des randonneurs aux comportements à adopter face à un chien de protection. Des accompagnateurs en montagne seront présents en alpage durant l'été sur des zones stratégiques, pour aller à la rencontre des randonneurs et les informer sur le sujet.

Comme chaque été depuis 2009, des animateurs parcourront les sentiers d'Aussois et de Val-Cenis à la rencontre des randonneurs pour leur expliquer le rôle des chiens de protection, leur comportement, et les conseiller sur les bons gestes à avoir en leur présence.

Organisée par l'Agence Alpine des Territoires, cette campagne de sensibilisation implique le parc national de la Vanoise, les communes d'Aussois et de Val-Cenis, ainsi que la DREAL AuRA, tous financeurs. La Société d'Economie Alpestre de Savoie, la Direction Départementale des Territoires de Savoie et le Conseil Départemental sont des partenaires techniques.

Les animateurs sont des accompagnateurs en montagne locaux, spécialement formés pour cette mission. Ils seront présents pendant l'été au départ des sentiers, à proximité de certains refuges et des troupeaux, pour renseigner les randonneurs. Le rôle du chien de protection est de protéger le troupeau contre les attaques de loups. Son comportement « normal » envers les randonneurs peut être impressionnant : il aboie, s'approche, peut venir au contact. Il est important de garder son calme, d'éviter de traverser le troupeau, de s'arrêter pour laisser le chien nous identifier...

6000 personnes sont sensibilisées chaque année et le public montre un fort intérêt pour continuer à être informé.

Cette action permet aux randonneurs, locaux ou touristes, de mieux comprendre le rôle de ces chiens et d'avoir des comportements adaptés, pour que les alpages restent un territoire de partage, à la fois lieu d'activité agricole et espace de loisir et d'évasion.

Pour tout renseignement, contactez David CHABANOL, chargé de mission concertation à AGATE, au 04.79.85.39.02 ou à l'adresse suivante : david.chabanol@agate-territoires.fr.

